■ Vers la gratuité du tronçon Paris - Saint-Arnoult ?

L'A10 gratuite veut y croire

st-ce le bout du tunnel? Sans doute pas. Les membres de l'association. A10 gratuite ont obtenu une première victoire le 15 septembre dernier. Annoncée dans un premier temps à Etréchy le 18 septembre (voir Le Républicain du 24 septembre), les membres de l'association ont encore du mal à y croire : Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat aux Transports, annoncait à Saint-Arnoult-en-Yvelines, lors d'une réunion de soutien au candidat UMP aux législatives, la prochaine tenue d'une table ronde sur le très épais dossier de la gratuité de l'A10 sur le tronçon Paris - Longvilliers/Dourdan (1.60 €). Une première depuis la création de l'association en 2001. Simple effet d'annonce ? Visiblement pas. « Le ministre a pris un engagement ferme et a même donné une échéance très proche pour sa tenue: les vacances de la Toussaint », apprécie Jean-Claude Lagron, président de l'association. Mais dans quelles conditions se dérouleront les débats? Et avec quels interlo-



Depuis 2001, l'association multiplie les opérations symboliques en faveur de la gratuité de l'A10.

cuteurs? « L'Etat, les collectivités territoriales que sont la Région, les départements de l'Essonne, des Yvelines mais également l'Eure-et-Loir, et les représentants de Cofiroute », poursuit Jean-Claude Lagron. Pour lui et les 170 membres de l'association l'essentiel est la révision du contrat de concession de 30 ans consenti par l'Etat à Cofiroute, société exploitante de l'autoroute. Et les solutions intermédiaires envisagées par le ministère des Transports et Cofiroute est inenvisageable. « // est question que les collectivités territoriales "supportent"

partiellement le poids du péage pour les usagers. Ce pour quoi nous nous battons, c'est la gratuité de l'autoroute sur sa partie francilienne, comme c'est le cas partout ailleurs », se courrouce Jean-Claude Lagron. Et de pointer du doigt les profits affichés par le groupe Vinci, propriétaire de Cofiroute. « Vinci va redistribuer 900 000 euros à ses actionnaires en 2009. C'est parfaitement inacceptable que l'on fasse de l'argent et que l'on prélève 3,60 € aux gens qui vont travailler à Paris cinq jours par semaine!», conclut Jean-Claude Lagron. David Berthélem